

## **Résolution de l'Assemblée des délégué-e-s du 30 novembre 2020**

### **Considérant**

- Les résolutions des Assemblées des délégués des 29 septembre, 3 et 17 novembre 2020, et celles des Assemblées du personnel votées à l'unanimité les 6, 15, 29 octobre 2020 et 18 novembre 2020, par un personnel déterminé ;
- Que l'accord, convenu entre les partis gouvernementaux, d'accepter une suspension de l'annuité 2021, annuité qui fait partie intégrante des mécanismes salariaux auxquels le personnel a légalement droit, saborde le partenariat social et entérine une fois de plus le chantage entre mécanismes salariaux et postes ;
- Que les quelque 350 nouveaux postes proposés par le Conseil d'Etat pour le projet de budget 2021 représentent un minimum très insuffisant pour de nombreux services en souffrance et ne compensent pas ceux refusés et économisés en 2020 ;
- L'absence de volonté manifeste du Conseil d'Etat de proposer des mesures visant à élargir l'assiette fiscale afin de respecter ses engagements vis-à-vis de son personnel et d'augmenter massivement les postes pour parer aux conséquences sociales et sanitaires de la crise qui s'annonce ;
- Le sabotage du processus de négociation que le gouvernement avait pourtant engagé avec le Cartel, témoignant du peu d'égard qu'il porte au partenariat social ;
- Que le Conseil d'Etat a retiré le plus tardivement possible le PL 12781 (moins 1%) pour mieux occulter les mesures d'économies bien plus néfastes pour le personnel ;
- Que les mesures prévues par le plan financier quadriennal (PFQ) 2021-2024 menacent toujours les salaires du personnel d'une baisse entre 5.34% et 8.74% ;
- Que le gouvernement, en dépit du vote populaire de mai 2019, maintient sa volonté d'augmenter les cotisations du personnel, respectivement d'abaisser celles de l'employeur, à la caisse de pension, engendrant ainsi des baisses de salaire importantes sur l'entier de la carrière et fragilisant l'ensemble de la capitalisation des caisses de pension ;
- Que Genève est le seul canton à imposer une baisse de sa rémunération à sa fonction publique, alors qu'ailleurs des « primes covid » sont octroyées,

### ***L'Assemblée des délégué-e-s du Cartel, réunie à la Maison de Quartier de la Jonction,***

- **Confirme la GRÈVE du 3 décembre dès 15h00 et la tenue d'une Assemblée du personnel au parc des Chaumettes devant les HUG ;**
- **Revendique son droit à l'annuité 2021 ;**
- **Appelle l'ensemble du personnel à poursuivre, dès janvier 2021, la mobilisation face à la réforme annoncée par le gouvernement des caisses de pension de l'Etat ;**
- **Donne mandat dans ce sens aux instances du Cartel pour préparer des informations régulières au personnel ;**
- **Sera attentive aux votes nominaux des député-e-s lors du vote du budget 2021, en particulier au sujet des postes et de l'annuité (PL12780) ;**
- **Donne mandat aux représentant-e-s du Cartel de reprendre les discussions avec département des finances, étant attendu qu'elles/ils informeront régulièrement le personnel à l'issue des rencontres ;**
- **Affirme qu'elle se battra pied-à-pied contre des mesures ou des projets de loi qui dégraderaient le service public et les conditions de travail ;**
- **Réaffirme sa volonté de voir aboutir une initiative fiscale de solidarité.**